



Avenant N°3
A l'avis de course pour l'ensemble des courses organisées par
l'YCH entre le
1^{er} Octobre 2020 et le 31 Septembre 2021

**Cet Avenant N°3 concerne les régates comprises entre le 1^{er} Juillet et le 31 Septembre 2021:
Seuls les paragraphes cités ci-dessous modifient l'Avis de Course « pour l'ensemble des courses
organisées par l'YCH entre le 1^{er} Octobre 2020 et le 31 Septembre 2021 »**

Lire :

13. L'ARRIVEE

La ligne d'arrivée des parcours techniques comme côtiers sera entre un mât portant un pavillon Bleu sur le bateau comité, à laisser à bâbord et une bouée crayon orange à laisser à tribord.

(En accord avec les RCV 2021-2024 seul le pavillon Bleu est arboré en arrivée)